

SIGNATURE DE 5 CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET GROUPEMENTS VILLAGEOIS

Le mardi 14 aout 2012, l'ambassade des Etats-Unis au Tchad a organisé une cérémonie de signature des conventions d'aide financière en faveur des associations des droits de l'homme et des groupements villageois. A cette occasion, son excellence Todd Holmstrom, Chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Tchad a fait une déclaration. Nous vous prions de l'écouter.

Madame, Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile, Honorables invités ;

Tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir fait le déplacement ce matin pour venir prendre part à cette modeste cérémonie de signature. Nous nous sommes réunis pour apposer nos signatures sur cinq conventions qui vous permettront de mettre en oeuvre des projets visant la protection des droits de l'homme, la cohabitation pacifique et une meilleure connaissance de la décentralisation et la citoyenneté. Chaque année de tels crédits sont mis à la disposition de notre Ambassade afin que les États-Unis puissent appuyer les efforts menés par les organisations de la société civile qui œuvrent, chacune de sa manière, à la consolidation de la démocratie et à l'instauration d'un état de droit. Certes, ce sont des objectifs à longue haleine, des objectifs qui ne seront pas atteints du jour au lendemain... nous les Américains, nous l'avons appris par une longue expérience de tâtonnements et de trébuchements. Toute oeuvre humaine est perfectible et nous y travaillons toujours. Il nous plaît donc de pouvoir accompagner le gouvernement et vous, les acteurs de la société civile, dans l'optique de bâtir cet édifice qui se construit lentement mais sûrement.

Les cinq projets qui font l'objet de notre rencontre ce matin vont faire avancer ce processus:

1. Notre accord avec le *Réseau des Organisations Rurales pour le Développement Économique et Social (RORDES)* lui permettra de mener des campagnes de sensibilisation sur la décentralisation et la citoyenneté dans la Sous-préfecture de Bébalem, Région du Logone Occidental;
2. La convention avec *l'Association Union des Jeunes pour l'Amitié sans Frontière* financera un atelier portant sur les droits de la femme dans la Sous-préfecture de Linia, Région du Chari Baguirmi;
3. Le projet soumis par *l'ONG Kesse Ku Bria* mettra également un accent particulier sur les droits de la femme et de l'enfant dans la Sous-préfecture de Béré, Région de la Tandjilé;
4. L'accord que nous signons avec *Droits de l'Homme sans Frontières* vise un meilleur suivi des droits des justiciables afin de favoriser la mise en place d'une bonne administration de la justice ; et,
5. Une convention avec *la Commission Diocésaine Justice et Paix* de N'Djaména permettra la formation des leaders religieux et les jeunes dans la culture de la paix et la cohabitation pacifique.

La valeur totale de ces cinq (5) conventions s'élève à \$60 000, soit environ 30 millions de Francs CFA.

Le Président Obama vient de réaffirmer la politique et la stratégie des Etats-Unis en Afrique subsaharienne qui mettra l'accent sur la consolidation de la démocratie et le lancement d'une croissance économique. Par les petites subventions que notre ambassade accorde à vos organisations ce matin, nous osons croire avoir contribué un tant soit peu au premier de ces objectifs.

Encore une fois, permettez-moi de féliciter vos organisations pour les actions déjà entreprises, tout en

souhaitant que la signature de ces cinq conventions puissent apporter un plus à vos efforts constructifs et louables.

Je vous remercie.